



Nouvelle réforme des études de santé : vers une réelle simplification du parcours de formation mais également une compétition renforcée

Médisup, première prépa médecine de France depuis plus de 30 ans, décrypte les principaux changements à venir.

Paris, le 1er septembre 2026 – **Voie unique, première année harmonisée, nouvelles modalités de candidature en médecine, maïeutique (sage-femme), odontologie (dentaire), pharmacie ou kinésithérapie (MMOPK) : pour la rentrée 2027, les règles d'accès aux études de santé devraient profondément évoluer avec la mise en place d'une seule voie d'entrée, qui pourrait prendre le nom de Licence Portail-Santé. Cette nouvelle réforme doit mettre fin à la complexité du système PASS/L.AS et rendre le parcours enfin plus lisible pour les futurs professionnels de santé et leurs familles mais aussi plus sélectif. Les experts Médisup décryptent les principaux changements et les enjeux d'une réforme bienvenue dont le succès doit se préparer, collectivement, dès aujourd'hui.**

À partir de septembre 2027, le double système PASS/L.AS laissera la place à une voie d'accès unique aux études de santé, probablement appelée Licence Portail-Santé (« LPS »).

Objectif : simplifier et unifier un système devenu difficile à comprendre pour les étudiants et rendre ces parcours de formation d'excellence plus compréhensibles et plus équitables, notamment en limitant les inégalités territoriales, tout en conservant les bénéfices du système actuel ayant permis de diversifier les profils des étudiants et de sécuriser la continuité des parcours.

Car si les études de santé continuent de susciter de fortes vocations, y accéder ressemble encore trop souvent à une épreuve complexe pour les étudiants et leurs familles, malgré deux réformes du système en 15 ans.

Le système actuel repose sur deux voies d'accès distinctes, le PASS et la L.AS, dont le programme et les conditions de concours diffèrent et qui ne sont, par ailleurs, pas toujours proposées conjointement par les universités, créant ainsi une inégalité de fait entre les étudiants à l'échelle nationale. C'est à cette complexité que le nouveau système entend répondre en fluidifiant et unifiant les règles d'accès aux filières santé pour les futurs professionnels, tout en maintenant le haut niveau d'exigence inhérent à ces formations.

Le nouveau modèle présenté par le Gouvernement reposera ainsi sur une première année unique, harmonisée au niveau national et articulée autour de trois blocs d'enseignement communs : santé, discipline de licence et enseignements transversaux. Les étudiants pourront postuler aux filières MMOPK une première fois à l'issue de la première année (80% des places seront réservées aux étudiants de première année), puis une seconde fois à l'issue de la deuxième année de licence, selon des modalités encore à définir.

Cette nouvelle voie d'accès constitue donc une simplification attendue par un grand nombre de jeunes étudiants ayant la vocation de poursuivre des études de médecine et leur famille.

Le passage d'un système à l'autre soulève néanmoins de nombreuses questions concrètes et cruciales pour les futurs étudiants et leurs familles : quelles seront précisément les modalités de sélection dans chaque université, les programmes seront adaptés rapidement, y aura-t-il suffisamment de professeurs ?

Une chose est sûre : en fusionnant les deux voies d'accès actuelles, le nouveau système renforcera la compétition, tous les étudiants d'une même université accédant aux mêmes épreuves. Et la rapidité de mise en œuvre souhaitée par le gouvernement inquiète les doyens d'universités, qui appellent à un report de la réforme à la rentrée 2028. Il est donc impératif que les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle réforme soient précisées suffisamment tôt pour permettre à chacun de s'y préparer.

L'année 2026-2027 sera à cet égard déterminante, puisqu'elle verra coexister la dernière promotion d'étudiants recrutés sous le régime PASS/L.AS et les lycéens qui se préparent déjà à entrer dans le nouveau système à la rentrée 2027. Réussir la réforme suppose donc de préparer simultanément ces deux générations de futurs professionnels de santé : sécuriser le parcours de ceux qui restent soumis aux règles actuelles et donner dès maintenant aux futurs étudiants les informations, les méthodes et les outils nécessaires pour aborder le nouveau cursus.

Médisup mobilisée pour accompagner tous les futurs professionnels de santé et faire réussir cette réforme

Les étudiants qui entrent en PASS ou en L.AS en septembre 2026 constituent la dernière promotion recrutée sous le régime actuel. Leur année 2026-2027 et les règles de sélection pour leur admission en deuxième année de MMOPK à la rentrée 2027 resteront organisées selon les règles PASS/L.AS et les modalités arrêtées par leur université ; la nouvelle voie d'accès ne modifiera donc pas directement leur première année. Pour cette promotion, l'enjeu immédiat reste inchangé et, dans ce contexte, Médisup poursuivra son accompagnement de haut niveau, en ajustant ses contenus et ses méthodes aux référentiels locaux.

Néanmoins, en cas de non-admission en MMOPK après une première candidature, la continuité de leur parcours et la possibilité d'une seconde candidature devront être garanties. Les conditions transitoires applicables à partir de la rentrée 2027 devront ainsi être explicitées par les décrets d'application de la réforme. Médisup souhaite, dans l'intérêt de tous, que ces derniers puissent être publiés suffisamment en amont pour éviter toute rupture d'information ou de parcours pour les étudiants concernés.

Dans le même temps, les élèves qui entrent en Première ou en Terminale en 2026 doivent pouvoir anticiper la réforme sans subir l'incertitude qui l'accompagne. Aujourd'hui, seul 1 étudiant sur 4 réussit le concours de médecine (source : ministère de l'enseignement supérieur) ; la réforme ne changera pas cette sélectivité mais tous les étudiants seront à présent sur un pied d'égalité pour réussir. Il n'y aura plus de "stratégie" possible pour choisir la voie la plus adaptée. La différence se fera uniquement sur l'anticipation de ce nouveau programme et la préparation le plus tôt possible.

Médisup a d'ores et déjà adapté pour cette rentrée 2026 ses parcours dédiés aux lycéens afin de les aider à consolider leurs bases scientifiques, acquérir des méthodes de travail propres aux filières MMOPK et construire une orientation éclairée. Ces dispositifs évolueront à mesure que les textes et les déclinaisons universitaires seront publiés.

Dès la rentrée et durant toute cette année charnière, Médisup apportera un soutien supplémentaire aux lycéens de Première et de Terminale et à leurs familles, notamment lors des principales échéances de Parcoursup, pour leur fournir des informations actualisées et les aider à comprendre les conséquences concrètes de la réforme. Dans cet esprit, Médisup développe également des partenariats avec plusieurs lycées afin d'y proposer des interventions d'information ou des cours dédiés aux futurs étudiants des filières MMOPK.

Cette capacité à accompagner les étudiants au plus près de leurs besoins repose également sur une innovation pédagogique permanente. En soutien de son programme pédagogique, Médisup développe et intègre dans ses parcours des outils technologiques destinés à faciliter la compréhension, l'entraînement et le suivi des apprentissages : ressources interactives, visualisation en anatomie 3D, outils numériques de suivi et d'entraînement. Le groupe lancera également à la rentrée une offre 100% digitale, destinée notamment aux territoires où il ne dispose pas d'implantation physique. Elle permettra de proposer à distance un accompagnement structuré, des contenus pédagogiques actualisés et un suivi régulier, afin que la localisation géographique ne constitue plus un frein à la préparation aux études de santé.

Médisup s'engage à préparer dès maintenant les lycéens et étudiants aux évolutions de l'accès aux études de santé prévues par la réforme, tout en continuant à offrir un accompagnement de haut niveau aux futurs professionnels de santé déjà engagés dans le parcours tout au long de leur parcours de formation. Cet accompagnement passe par une information continue, une adaptation des parcours, une innovation pédagogique constante et une accessibilité renforcée.

Jean-Charles Brandély, Président de Médisup, déclare : *« La mise en place de la Licence Portail-Santé va dans le bon sens puisqu'elle rend enfin l'accès aux études de santé plus simple et plus lisible. Néanmoins, le principe de sélection perdurera : tous les étudiants seront placés sur un même pied d'égalité, dans un environnement potentiellement encore plus compétitif. Chez Médisup, notre responsabilité est double et nous y sommes préparés depuis l'annonce de la réforme : continuer à accompagner avec exigence et bienveillance les futurs professionnels de santé engagés en PASS et en L.AS, tout en préparant dès maintenant les lycéens qui entreront dans le nouveau dispositif en 2027. Cette année de transition doit être une année d'anticipation : c'est la condition pour que la simplification annoncée se traduise réellement par plus d'équité et de réussite pour les étudiants. »*

Service de presse Agence Babylone

Léon Pourchon - leon.pourchon@babylone.fr - 0760403065